

Le Sommaire de cette édition en bref :

- Page 1 : En Bref... > Inauguration de la plate-forme logistique de Boulanger
- Page 2 : Collecte des déchets : le service évolue !
 - > Social : avancement des travaux pour l'accueil des enfants
- Page 3 : Karine Chevalier Directrice du Musée de la Vigne et du Vin d'Anjou
 - > Les Compte-Rendus de Conseils Communautaires
- Page 4 : Tarifs de location des salles > Assainissement Non Collectif
 - > Quelques dates à retenir...

Edito

Michel PIRON,
Président de la
Communauté de
Communes des
Coteaux du Layon



Notre priorité demeure l'emploi

On ne le dira jamais assez en cette période d'incertitudes : ce ne sont pas les collectivités locales qui créent l'emploi, mais elles peuvent et doivent le permettre.

Ainsi, le choix d'équiper une zone d'environ 60 ha autour de l'échangeur de Beaulieu va nous permettre d'accueillir une implantation logistique qui devrait générer 100 emplois dans un premier temps, davantage ensuite. Cette deuxième construction destinée au groupe BOULANGER, après celle réalisée pour CONFORAMA, portera donc à 200 emplois ceux créés sur ce site depuis trois ans.

On mesure là la responsabilité des élus de notre Communauté qui ont unanimement décidé, voilà 10 ans, de préparer l'avenir en essayant de voir loin.

« Merci » donc à toutes celles et ceux qui ont accepté de travailler pour le long terme, donc pour les jeunes à venir.

C'est aussi à eux que je pense en offrant mes vœux à chacune et chacun d'entre vous, en ce début d'année.

En Bref...

Michel PIRON, Président, les Vice-Présidents, l'ensemble des Conseillers Communautaires, ainsi que l'équipe administrative de la Communauté de Communes des Coteaux du Layon vous présentent leurs Meilleurs Vœux pour cette nouvelle année.



Inauguration de la plate-forme Logistique de BOULANGER

L'heure était à la bonne humeur et aux projets créateurs d'emplois ce samedi 15 octobre dernier, lors de l'inauguration de la plate-forme logistique de BOULANGER, spécialiste de l'électroménager et du multimédia, sur l'Anjou Actiparc de Beaulieu-sur-Layon.

Parmi la cinquantaine de participants à cet événement, l'on a pu noter - aux côtés de Michel PIRON, Président de la Communauté de Communes et de Marc SILVESTRE, Maire de Beaulieu-sur-Layon - la présence de Monsieur le Préfet de Maine et Loire, ainsi que des représentants de PARCOLOG (investisseur), BOULANGER, ND LOGISTICS (Groupe Norbert Dentressangle, en charge de la Logistique), du Comité d'Expansion Economique du Maine et Loire, de la SODEMEL, du Conseil Général de Maine et Loire, des élus du territoire de la Communauté de Communes et des représentants de la presse locale et départementale.

Ainsi s'est déroulée l'emblématique « Pose de la Première Pierre » de cet entrepôt d'une surface de 37 000 m², dont le chantier a démarré en juin 2011.

Au gré des discours des intervenants, l'on a pu découvrir que le choix par BOULANGER de l'Anjou Actiparc du Layon a principalement reposé sur sa situation géographique au centre des magasins BOULANGER répartis dans l'Ouest de la France. Ainsi, cet entrepôt servira 34 magasins de l'enseigne et réduira de façon significative les délais de livraison des magasins de la région Ouest.

Michel PIRON a souligné que « le rôle des collectivités n'est pas de créer directement des emplois mais d'en favoriser la création ». Ce projet s'inscrit bien dans ce sens, puisqu'une centaine d'embauches sont d'ores et déjà prévues (CDI et CDD).

La manifestation s'est achevée autour d'un verre de l'amitié, avec en ligne de mire, dans un très proche avenir, un achèvement des travaux en février 2012.

L'installation des équipements est quant à elle prévue en mars 2012, les premières livraisons devraient alors commencer début avril 2012.

La vie de la Communauté de Communes

Informations pratiques et zoom sur les dossiers en cours :

Collecte des déchets : Le service évolue !

Suite à une étude menée en 2009 et 2010 pour optimiser techniquement et financièrement le service de collecte des déchets ménagers, le SMITOM du Sud Saumurois, en lien avec les Communautés de Communes, a décidé de procéder à quelques évolutions dans l'organisation des collectes.

Ainsi, à compter du 1^{er} janvier 2012, les emballages recyclables seront collectés tous les quinze jours dans les bacs jaunes. Ceux-ci ont ainsi été distribués gratuitement d'octobre à décembre 2011 par la société Brangeon Environnement, mandatée par le SMITOM. Le questionnaire rempli lors de la distribution a permis d'adapter le volume du bac à la composition du foyer (140 litres pour les foyers de 1 à 3 personnes, 240 litres pour les foyers de 4 à 6 personnes et 360 litres pour les foyers de 7 personnes et plus).

Nouveaux habitants, propriétaires de Résidences Secondaires :
vous n'avez pas eu votre bac jaune ? Contactez le SMITOM au 02.41.59.61.73.



Fonctionnement des collectes :

Les emballages recyclables seront collectés tous les 15 jours (bac jaune).

Les papiers seront collectés une fois par mois, à compter du 1^{er} janvier 2012, au lieu d'une fois toutes les 4 semaines. La fréquence de collecte sera présentée de la sorte : 1^{er} lundi du mois par exemple (bac bleu).

Le verre sera toujours collecté en apport volontaire, dans des conteneurs répartis sur le territoire.

Les ordures ménagères seront toujours collectées chaque semaine, en sac ou dans un contenant homologué.



Commune	Collecte des OM	Collecte des emballages	Collecte Papier
Aubigné, Martigné	Mercredi	Mercredi Sem. Paires	2 ^{ème} mercredi
Beaulieu, Mozé, Rablay	Mardi	Mardi Sem. Impaires	1 ^{er} mardi
Champ, Faveraye	Vendredi	Vendredi Sem. Paires	3 ^{ème} vendredi
Chavagnes, Faye, ND d'Allençon	Jeudi	Jeudi Sem. Paires	1 ^{er} jeudi
St Lambert, Thouarcé	Mercredi	Mercredi Sem. Impaires	3 ^{ème} mercredi

Social : Avancement des travaux pour l'accueil des enfants :

Les Haltes-Garderies :

Halte-garderie « Piccolo » à St Lambert-du-Lattay : Les travaux pour le réaménagement et l'extension du local ont commencé début décembre 2011. La durée des travaux étant estimée à environ 8 mois, cela devrait permettre une livraison à l'été 2012, pour une occupation à la rentrée de septembre 2012 (capacité totale de 18 enfants).

Halte-garderie « Les Petits Bouchons » à Thouarcé : La halte-garderie est installée dans ses nouveaux locaux, rue du 8 mai, depuis septembre 2010.



Les micro-crèches :

Micro-crèche de Martigné-Briand : Les travaux d'aménagement du logement affecté à cet usage ont commencé le 14 novembre dernier. La durée des travaux étant estimée à environ 4 mois, cela devrait permettre une livraison en avril 2012. Cette structure aura une capacité d'accueil de 9 places simultanées.

Micro-crèche à Thouarcé : Le projet, sur le site de l'ancienne halte-garderie, dans le parc du Neufbourg, est en cours d'élaboration.



Gestion des micro-crèches :

Gestion des micro-crèches : La Communauté de Communes aura recours à un gestionnaire qui sera choisi dans le cadre d'une Délégation de Service Public (DSP). La Commission DSP s'est réunie pour ouvrir les plis de candidatures des gestionnaires. Trois d'entre elles ont été retenues et doivent remettre leur offre en décembre. Après étude, il s'agira de choisir le gestionnaire des micro-crèches qui se chargera de l'accueil des familles et du recrutement du personnel. Ce choix devrait être effectif au cours du premier trimestre 2012, avec pour objectif une mise en œuvre opérationnelle en septembre 2012.

Nous invitons donc les familles souhaitant inscrire leurs enfants et les personnes en recherche d'emploi à attendre le mois de mars avant de se manifester. Nous serons alors plus à même de les orienter vers le gestionnaire qui aura été choisi.

La vie de la Communauté de Communes

Le fonctionnement de la structure :

Karine Chevalier, Directrice du Musée de la Vigne et du Vin d'Anjou :



Depuis février dernier, Karine Chevalier a pris ses fonctions de Directrice du Musée de la Vigne et du Vin d'Anjou à St Lambert-du-Lattay. Originnaire de la région nantaise, elle a été durant les 10 dernières années chargée de projets culturels dans les Deux-Sèvres.

Attachée de conservation du patrimoine, elle est responsable de la conservation et de la valorisation des collections. Elle gère également le fonctionnement du Musée, en lien avec l'association des Amis de la Vigne et du Vin d'Anjou. Son chantier prioritaire est de travailler sur un projet de renouvellement du Musée. En effet, une réflexion est menée, en partenariat avec la Communauté de Communes, propriétaire du bâtiment et des collections, le service culturel du Conseil Général et la Direction Régionale des Affaires Culturelles, pour redéfinir le contenu du Musée, élaborer une nouvelle muséographie et prévoir sa mise aux normes.

Musée de la Vigne et du Vin d'Anjou : Tél. : 02.41.78.42.75 - www.mvvanjou.com

Les Compte-Rendus de Conseils Communautaires :

Conseil Communautaire du 25 juillet :

Ateliers relais de la Zone du Léard : Signature d'un crédit-bail avec l'entreprise Layon Impression.

Halte-Garderie Piccolo de St Lambert-du-Lattay : Présentation de l'analyse des offres réalisée par le cabinet d'Architecte LACROIX-MIGNOT. Le Conseil Communautaire retient les entreprises suivantes : Justeau TP (VRD), SARL Baumard (Gros Œuvre), Etp. Morinière (Charpente bois, bardage bois), Christophe Raimbault (Couverture Zinc), Menuiseries Amiot (Menuiseries extérieures PVC et Menuiseries Intérieures Bois), Ouest Serrurerie (Serrurerie), EURL Cirot (Cloisons sèches, isolation), SARL Carella (Revêtements scellés, faïence), Etp. Robin (Peinture revêtement de sols), SARL Tharreau (Plomberie-Sanitaires et Electricité-Chauffage-Ventilation).

Micro-crèche de Martigné-Briand : Présentation de l'analyse des offres réalisée par Mme SEIGNEURIN, Architecte. Le Conseil Communautaire retient les entreprises suivantes : Etp. Baumard (VRD / Gros Œuvre), Menuiseries de l'Aubance (Menuiseries bois / Métal / PVC), Etp. Laroche (Plâtrerie), Etp. Marton (Peinture / revêtements muraux / Sols collés), Michel David (Electricité), Etp. Marchand (Plomberie / Chauffage / Ventilation).

Personnel : Institution au profit des agents de Catégorie C de l'indemnité horaire pour travaux supplémentaires, étendue aux agents non-titulaires de la même catégorie.

Social : Approbation du Contrat Enfance-Jeunesse 2010-2013 proposé par la MSA.

Délégation au Président : Le Conseil Communautaire délègue au Président le pouvoir de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés d'un montant inférieur à 10 000 € HT, ainsi que toute décision concernant leurs avenants qui n'entraînent pas d'augmentation du montant du contrat initial supérieure à 5%, lorsque les crédits sont inscrits au budget. Le Président pourra subdéléguer aux Vice-Présidents, et rendra compte des attributions exercées par délégation à l'organe délibérant.

Conseil Communautaire de septembre :

Charte Paysagère : Proposition de création d'un comité de pilotage qui travaillera sur la mise en place d'actions concrètes pour le développement durable (ex : valorisation et entretien du paysage, reconquête de la qualité de l'eau et de lutte naturelle contre insectes et ravageurs...). En complément de cette charte, un programme de plantation de haies est proposé et soutenu par la Chambre d'Agriculture et le Conseil Général (démarche qui a été mise en place sur la commune de Faveraye-Mâchelles).

Ateliers Relais de la Zone du Léard : Préparation en cours d'un contrat de Crédit-bail avec la Société Cadre et Light, prolongation des négociations avec l'entreprise Detraplast.

Social : • Validation des Contrats d'accompagnement juridique de Maître BONNAT pour un montant de 12 000 € HT et technique du Cabinet Cerise pour un montant de 6 100 € HT pour la mise en place de la gestion de micro-crèches dans le cadre d'une Délégation de Service Public négociés en 2010.

• Validation du plan de cofinancement présenté dans le cadre de la demande de subvention FEADER de la Halte-Garderie située à St Lambert-du-Lattay. La participation de la Communauté de Communes sera à minima de 20% du coût des travaux HT, celle de la commune de St Lambert est arrêtée à 3/7^{èmes} de la participation définitive de la Communauté de Communes.

Petit Patrimoine : Adoption du plan de financement définitif pour l'aménagement d'un lavoir et de la grotte à Notre Dame d'Allençon, dont le montant de dépenses s'élève à 3 087.07 € (financement FCTVA à hauteur de 15.482%, Communauté de Communes 70% du HT et commune 30% du HT). Ces travaux se sont achevés en juillet 2011.

Mutualisation : Poursuite des actions menées, avec notamment la mise en place d'une rencontre par trimestre des 12 maires (ou un référent mandaté) pour le séquençage des points à traiter. Un dossier majeur ressort : la mise en réseau informatique des 12 communes.

Conseil Communautaire d'octobre :

Atelier Relais, Zone du Léard : Finalisation du bail commercial de la Société Detraplast.

Centre Social : Approbation des termes du contrat de «Projet Social 2012-2015» présenté par le Centre Social, après analyse de la commission des affaires sociales et avec quelques réserves.

Maison de l'enfance de Murs-Grigné : Approbation de la convention constitutive d'un groupement de commandes désignant la commune de Murs-Grigné comme coordinateur. A ce titre, celle-ci sera habilitée à lancer une consultation pour la maison de l'enfance. Une Commission d'Appel d'Offres est constituée pour ce dossier, elle comprendra un délégué titulaire (M. VACHER) et un délégué suppléant (M. DOLBOIS) pour représenter la Communauté de Communes.

Voirie : Présentation de l'analyse des offres remises lors de la mise en concurrence par procédure adaptée dans le cadre du programme de marquage au sol 2011. La société la mieux-disante est retenue : il s'agit de la Société LSP, pour un montant de 14 475.80 € HT.

Sports : Le cahier des charges pour le contrat de maintenance de la Salle du Layon a été arrêté par la Société CETRAC, une mise en concurrence va être réalisée très prochainement. Par ailleurs, les règlements intérieurs pour les salles de sport intercommunales de Chavagnes-les-Eaux et Thouarcé, et la salle annexe de la salle du Layon sont présentés. Ils devront être approuvés lors du Conseil Communautaire de Novembre, ainsi que les tarifs de location.

Personnel : Extension du régime indemnitaire des agents titulaires aux agents publics non-titulaires

Pays de Loire en Layon : Décision de participer au financement du Contrat d'Objectif Territorial (relatif à un programme de maîtrise des énergies et au développement des agro-ressources) pour l'année 2012.

La vie de la Communauté de Communes

Informations pratiques :

Tarifs de location de salles :

Les règlements intérieurs des salles sont consultables à la Communauté de Communes, et sur www.cc-coteauxdulayon.com

Salle annexe de la Salle du Layon :	Communauté de Communes des Coteaux du Layon		Hors Communauté de Communes des Coteaux du Layon	
	Durée location	Associations & Collectivités	Particuliers	Associations & Collectivités
Demi-journée (8h30/15h30 ou 11h30/18h30)	70 €	150€	140 €	300€
Journée (8h30/18h30)	70 €	250€	140 €	500€
Soirée (16h/8h30 lendemain)	70 €	250€	140 €	500€
Journée & soirée (8h30/8h30 lendemain) ou soirée & journée (16h/18h30 lendemain)	70 €	400€	140 €	800€
WE ou 2 jours consécutifs (8h30/8h30 surlendemain)	70 €	500€	140 €	1 000€
Caution	650 €	650€	650 €	1 300€
Arrhes à la réservation		50%	50%	50%

La nuit de la Saint Sylvestre, les tarifs sont doublés

Salle de Chavagnes :	Habitants de la Communauté de Communes des Coteaux du Layon	Associations Communales et Intercommunales
Tarif de location	70 € le week-end	Gratuit
Caution	150 €	150 €

Assainissement Non Collectif :

De nombreuses demandes sont faites auprès de la Communauté de Communes concernant les dispositifs d'Assainissement Non Collectif (ANC) et leur mise aux normes.

Si entre 2007 et 2008 la Communauté de Communes a permis la réalisation d'un diagnostic sur les ANC, la gestion des SPANC relève actuellement des communes. Ainsi, pour toute demande concernant votre installation, nous vous invitons à prendre contact avec le secrétariat de la mairie dont vous dépendez, celui-ci vous informera sur les démarches et obligations qui vous incombent, en particulier lors des cessions immobilières.

Quelques dates à retenir :

- Jusqu'au 28 janv. :** Exposition de peintures à la Mairie de Thouarcé. Infos : Mairie de Thouarcé : 02.41.54.14.36
- Mer. 11 janv. :** Racontines (1-6ans), Bibliothèque Interco. de Thouarcé, à 10h30. Infos : <http://lirenlakon.pergame.net>
- 21 et 22 janv. :** Fête de la Saint Vincent à St Lambert. Infos : M. Rousseau, 02.41.78.34.76 ou M. Cailleau, 02.41.78.42.00
- Dim. 22 janv. :** Randonnée accompagnée dans les vignes, St Lambert (5km). Infos : Musée 02.41.78.42.75, www.mvvanjou.com
- Ven. 27 janv. :** Villages en Scène : Danse hip hop et arts du cirque, à Faye d'Anjou, à 20h30. Infos : www.villages-en-scene.fr
- De fév. à mars :** Littérature, musique, cinéma... sur la thématique de l'Asie. Infos : <http://lirenlakon.pergame.net>
- Sam. 4 fév. :** Réouverture officielle du Village d'Artistes de Rablay - Inauguration salle Atelier Art de France, avec Serge Nicole. Infos : 02.41.78.61.32, <http://villagedartistes.canalblog.com>
- 4 fév. au 18 mars :** Exposition « Siège d'artistes » en galerie d'art et « Marie-Laure Gobat-Bouchat Céramique » en boutique. Infos : 02.41.78.61.32, <http://villagedartistes.canalblog.com>
- Mer. 8 fév. :** Racontines (1-6ans), Bibliothèque Interco. de Thouarcé, à 10h30. Infos : <http://lirenlakon.pergame.net>
- Jeu. 9 fév. :** Racontines spéciales bébés, Bibliothèque Interco. de Thouarcé, à 10h. Infos : <http://lirenlakon.pergame.net>
- 3, 4, 5, 10, 11 fév. :** Séances de Théâtre par la troupe « Les Anti-sérieux » à Faveraye-Mâchelles. Infos : M. GONNORD, 02.41.54.05.88
- Sam. 3 mars :** Initiation à la taille de la vigne à St Lambert, à 14h30. Infos : Musée 02.41.78.42.75, www.mvvanjou.com
- Mer. 7 mars :** Animation en anglais (5-6 ans), Bibliothèque Interco. de Thouarcé, à 10h30. Infos : <http://lirenlakon.pergame.net>
- Mer. 14 mars :** Racontines (1-6ans), Bibliothèque Interco. de Thouarcé, à 10h30. Infos : <http://lirenlakon.pergame.net>
- 9, 16, 23, 30 mars :** Théâtre à St Lambert, par la troupe du Musée, à 20h30. Infos : Musée 02.41.78.42.75, contact@mvvanjou.com
- 10, 17, 24, 31 mars :** Théâtre à St Lambert, par la troupe du Musée, à 20h30. Infos : Musée 02.41.78.42.75, contact@mvvanjou.com
- 11 et 25 mars :** Théâtre à St Lambert, par la troupe du Musée, à 16h. Infos : Musée 02.41.78.42.75, contact@mvvanjou.com

Communauté de Communes des Coteaux du Layon

2 bis rue Jacques Du Bellay - BP 15 - 49380 THOUARCE

Tél. 02.41.54.01.08 - Fax : 02.41.54.89.17

Courriel : cc.coteauxlayon@wanadoo.fr / Site web : cc-coteauxdulayon.com

Directeur de publication : Michel PIRON - Directeur de rédaction : René CLEMOT, en collaboration avec la commission information - Conception graphique : Communauté de Communes / Corinne GIRARD - Impression : Layon Impression - Imprimé sur papier recyclé en 6000 ex. - Dépôt légal en cours.

Pour recevoir la Lettre d'information par mail, faites une demande à Corinne GIRARD à l'adresse : cc.coteauxlayon@wanadoo.fr ou RDV sur www.cc-coteauxdulayon.com